

**LISTE DES MARCHES RENNAIS**

Jour	Marché	Activité	Emprise	Horaires interdiction de stationnement	Horaire interdiction de circuler (sauf véhicules de secours ou autorisés par les agents municipaux)	Horaires installation, approvisionnement et évacuation des véhicules	Tirage au sort	Horaire fin d'activité de vente	Horaire évacuation des commerçants
<b>MARDI</b>	<b>MAUREPAS</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Place d'Erlangen	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> - Entre 6 h 00 et 7h45 <u>Passagers</u> - Entre 7h45 et 8h45	7h30	12H30	13H30
	<b>CLEUNAY</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Rue Jules Lallemand, entre rue F. de Lesseps et allée J. Germain	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45	Marché réservé aux titulaires	12H30	13H30
	<b>ROBIDOU</b>	Alimentaire	Square Odette Séveur	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45	Marché réservé aux titulaires	12H30	13H30
	<b>BEAUREGARD</b>	Alimentaire	Place Eugène Aulnette	ZONE PIÉTONNE	ZONE PIÉTONNE	Entre 15h00 et 15h30	Marché réservé aux titulaires	19H00	20H00
<b>MERCREDI</b>	<b>SAINTE THÉRÈSE</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Rue Honoré d'Etienne D'orves, rue Yves Laurent, place du Souvenir, rue Victor Louviot, rue Emile Drouillas, rue Jean Nobilet rue Henri, Bannetel, rue des Ecotais, voies nord et sud de la place Bir-hakeim jusqu'à la rue André Rouault, rue Brunshvicg	00H00 – 16H30	De 6 h à 16h30	<u>Titulaires</u> - _Entre 6h00 et 7h45 <u>Passagers</u> - Entre 7h45 et 8h45	7h	13h00	14h00
	<b>TOUSSAINT</b>	Alimentaire	Rue du Capitaine Dreyfus	00H00- 14H15	De 6 h à 14h15	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45	Marché réservé aux titulaires	13h00	14h00
	<b>MAIL. FRANCOIS MITTERRAND</b>	Alimentaire	Mail François Mitterrand	ZONE PIÉTONNE	ZONE PIÉTONNE	<u>Titulaires</u> -Entre 14h00 et 15h00	Marché réservé aux titulaires proposant des produits bios.	20H	21H
		Stationnement des véhicules des commerçants autorisé derrière les étals si l'emprise le permet							
<b>JEUDI</b>	<b>ALEXIS CARREL</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Bd Alexis Carrel entre la rue Guillaume Lejeanet et Bd Albert Burloud	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45 <u>Passagers</u> - Entre 7h45 et 8h45	7h30	12H45	13H45
	<b>SARAH BERNHARDT</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Square Sarah Bernhardt	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45	marché réservé aux titulaires	12H45	13H45

**LISTE DES MARCHES RENNAIS**

Jour	Marché	Activité	Emprise	Horaires interdiction de stationnement	Horaire interdiction de circuler (sauf véhicules de secours ou autorisés par les agents municipaux)	Horaires installation, approvisionnement et évacuation des véhicules	Tirage au sort	Horaire fin d'activité de vente	Horaire évacuation des commerçants
	<b>BROCANTE</b>	Brocante	Pourtour des Halles Centrales	ZONE PIÉTONNE	ZONE PIÉTONNE	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45	marché réservé aux titulaires	16H00	17H00
<b>JEUDI</b>	<b>HOCHÉ</b>	Alimentaire	Place Hoche	ZONE PIÉTONNE	ZONE PIÉTONNE	<u>Titulaires</u> -Entre 14h00 et 15h00	Marché réservé aux titulaires	20H00	21H00
<b>VENDREDI</b>	<b>VILLEJEAN</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Rue de Bourgogne	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> - Entre 6h00 et 7h45 <u>Passagers</u> - Entre 7h45 et 8h45	7h30	12H45	13H45
	<b>ALBERT BAYET</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Place Albert Bayet (sous la structure métallique et sur les 12 emplacements de la travée Nord du parking)	00H00- 16H00	De 6 h à 16h	<u>Titulaires</u> Entre 6h00 et 7h45	Marché réservé aux titulaires	12h45	13h45
	<b>POTERIE</b>	Alimentaire	Place du Ronceray	ZONE PIÉTONNE	ZONE PIÉTONNE	Entre 15h00 et 15h30	Marché réservé aux titulaires	19H00	20H00
<b>SAMEDI</b>	<b>LICES</b>	Alimentaire (alimentation destinée à la consommation humaine) et fleurs	Place des Lices, place Saint-Michel, place et rue Rallier du Baty, rue des Minimes, place de la Trinité	00H00 – 16H30	De 6 h à 16h30	<u>Titulaires</u> - Entre 5h00 et 7h45 <u>Passagers</u> - Entre 7h45 et 8h45	7h30	13H30 hors point chaud 13h45 pour les commerçants exerçant sur le point chaud	14H30 pour l'ensemble des commerçants
		Stationnement véhicules des poissonniers autorisés	Rue Saint-Louis dans sa partie comprise entre la rue de Juillet et le n°32 (entrée du Foyer des Personnes Agées) Rue de juillet au droit du numéro 5		Néant				
		Stationnement des véhicules de services Ville de Rennes	Rue de juillet entre la rue de la monnaie et la la place des Lices sud						
	<b>LANDREL</b>	Alimentaire Produits manufacturés	Place de Zagreb	00H00 – 16H30	De 5h à 16h30	<u>Titulaires</u> - Entre 5h45 et 7h30 <u>Passagers</u> - Entre 7h45 et 8h45 Évacuation des véhicules de passagers à 8h30	7h00	13H00	14H00